
Déclaration

Reconnaissance mutuelle entre les systèmes de sécurité alimentaire aux Pays-Bas et en Belgique

Bruxelles, juillet 2015

Suite aux contaminations par l'aflatoxine de matières premières destinées à l'alimentation animale aux Pays-Bas, l'industrie laitière néerlandaise, entre autres, a imposé des exigences plus sévères aux fournisseurs néerlandais des éleveurs de bétail laitier. Ces exigences concernent la traçabilité, les audits de fournisseurs, la combinaison fournisseur/produit et les contrôles.

Pour l'industrie laitière belge, le système Ovocom/FCA (Feed Chain Alliance, anciennement GMP) combiné avec le plan d'échantillonnage de l'APFACA, la police d'assurance de responsabilité de produit & recall et la stratégie de durabilité de l'APFACA, répond aux exigences demandées. Ceci est également confirmé dans une déclaration de la Confédération belge de l'industrie laitière (CBL).

Le système Ovocom/FCA fixe les exigences de contrôle obligatoires, reprises dans le document [AT-05](#), disponible sur le [site web](#) d'Ovocom.

Les exigences sont mises en oeuvre concrètement par l'APFACA par le biais d'un plan sectoriel d'échantillonnage. L'APFACA a élaboré une analyse des risques de toutes les matières premières utilisées. Cette analyse des risques est régulièrement adaptée et actualisée (au moins tous les trois mois). Le système, statistiquement étayé, répartit les échantillons entre les différents participants et ce sur 12 mois.

Le plan d'échantillonnage de l'APFACA ainsi que l'analyse des risques ont été validés par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) ainsi que par le Comité scientifique de l'AFSCA.

La participation au plan sectoriel d'échantillonnage est obligatoire pour tous les affiliés de l'APFACA. Le plan d'échantillonnage de l'APFACA compte également un certain nombre de participants non affiliés. Au moment du lancement de son plan sectoriel 2015, l'APFACA a compté 261 participants, parmi lesquels un grand nombre de fabricants étrangers!

Le suivi du plan d'échantillonnage est entièrement digitalisé et automatisé. Les échantillons sont analysés par des laboratoires accrédités, reconnus par l'APFACA, laboratoires avec lesquels l'APFACA a conclu des accords en ce qui concerne la méthode d'analyse et le délai de délivrance des résultats d'analyse. Ainsi, les échantillons prélevés en vue de détecter la présence de dioxines sont analysés endéans les 48 heures!

Les résultats des analyses sont traités immédiatement et publiés sur le [site web](#) de l'APFACA. Chaque participant peut donc consulter ses propres résultats d'analyse en ligne ainsi que les résultats sectoriels anonymisés. Au total, 2.500 échantillons sont prélevés et analysés chaque année en vue de détecter la présence de contaminants. Au moins 10% des échantillons sont prélevés par des

organismes de certification indépendants. Un aperçu des résultats des analyses par contaminant peut être obtenu auprès du secrétariat de l'APFACA (info@bemefa.be). Pour plus d'informations sur les plans d'échantillonnage de l'APFACA, consultez : www.bemefa.be.

En ce qui concerne la traçabilité et les exigences concernant les combinaisons fournisseur/produit, les exigences imposées par l'APFACA/Ovocom couvrent toutes les exigences supplémentaires demandées par les Pays-Bas.

En ce qui concerne les audits des fournisseurs, l'APFACA et Ovocom élaborent actuellement un système d'« audits des processus de production », réalisés par des tiers indépendants. Un programme de formation a déjà été mis sur pied.

Les exigences précitées, imposées par l'industrie laitière néerlandaise, entrent en vigueur le premier janvier 2016.

Des entretiens sont en cours entre l'APFACA /Ovocom, SecureFeed et l'industrie laitière néerlandaise en vue d'obtenir la reconnaissance de l'équivalence entre les entreprises certifiées Ovocom/FCA et SecureFeed. Les négociations seront clôturées d'ici peu.

L'APFACA, l'Association Professionnelle des Fabricants d'Aliments Composés, compte 160 affiliés. Ensemble, ils représentent 99% de la production nationale. Le secteur emploie 3.500 travailleurs. Avec une production nationale de 7 millions de tonnes et un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros le secteur des aliments composés est un des plus importants fournisseurs de moyens de production pour l'agriculture.